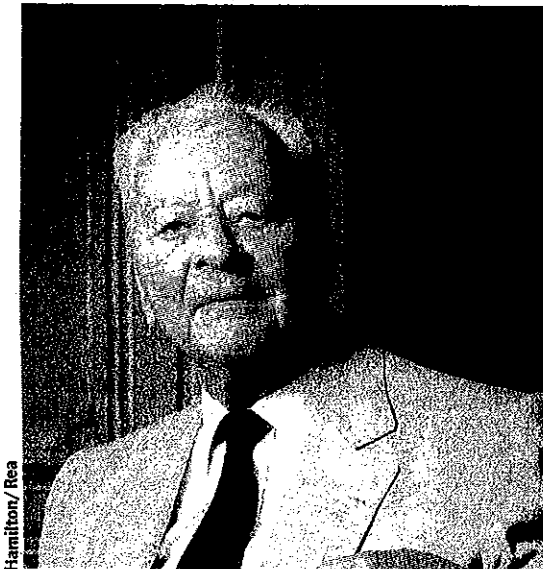


Bras de fer

# Addition salée pour Casino

Le géant de la distribution a dû payer 428,6 millions d'euros aux fondateurs de Franprix et Leader Price



Hamilton/Rea



T. Chassepoux/KR Images Presse

Michel Deléan

JEUDI SOIR, entourée de ses avocats, la famille de Jean Baud a reçu un visiteur très attendu qui lui a remis deux chèques de banque émis par le groupe Casino. L'un d'un montant de 421 millions d'euros, l'autre de 7 millions. Pour le fondateur de Franprix et Leader Price, âgé de 89 ans, une sacrée bonne nouvelle après trois ans de bras de fer avec Casino. Le groupe de grande distribution, en déboursant précisément un total de 428,6 millions d'euros, annonce avoir « acquis les participations résiduelles » de la famille Baud, soit 5 % de Franprix et 25 % de Leader Price, et détenir désormais l'ensemble du capital des deux sociétés.

Officiellement, le groupe aujourd'hui présidé par Jean-Charles Naouri se félicite de cette issue. « Cette acquisition de 100 % de Franprix Leader Price intervient suite à la décision favorable à Casino, rendue par le Tribunal arbitral en juillet dernier. Le montant de 428,6 millions est proche de celui provisionné dans les comptes du groupe en juin 2009, bien inférieur aux demandes de la famille Baud, qui s'élevaient à 475 millions d'euros », explique le groupe au JDD. « Cette cession est une étape décisive, et Casino est réellement satisfait, confirme un avocat du géant de la distribution. Dans son calcul, le tribunal arbitral a retenu le mode de calcul qui nous était le plus favorable », poursuit cet avocat d'affaires, « et a reconnu que nous avons eu raison de débarquer les Baud ». Le groupe Casino, qui



Pascal Sittler/REA

Après trois ans de bras de fer avec Casino, Jean Baud, à gauche, fondateur de Franprix et Leader Price, vient de recevoir un chèque plus que conséquent de Jean-Charles Naouri, ci-contre, PDG de Casino.

avait provisionné 420 millions d'euros pour cette opération, se montre donc plus que serein. Un optimisme de façade ?

## Un conflit sévère se poursuit au pénal

Reste que les 428,6 millions d'euros déboursés par Casino représentent environ la moitié de ses fonds propres, selon une source proche du dossier, que la somme fait tiquer. Surtout, en saisissant le tribunal arbitral en 2007, Casino entendait initialement ne rien payer aux Baud, et leur réclamait au contraire quelque 549 millions d'euros. « Disons les choses comme elles sont : Casino a été condamné à payer ce qu'il ne voulait pas payer », déclare Edouard de Lamaze, l'un des avocats de la famille Baud. « Ce n'est vraiment pas une victoire pour Casino, qui avait plaidé la nullité des conventions et des accords d'actionnaires qui le

liaient à la famille Baud pour ne rien déboursier. Cette décision n'est que justice. C'est la récompense du prix du travail, dont certains financiers ne se rendent absolument pas compte. C'est la famille Baud qui a créé Franprix après la Seconde Guerre mondiale, et Leader Price en 1989. Les Baud ont développé ces entreprises. Aujourd'hui, ce dénouement est moral. Ces entrepreneurs de génie ont été payés de ce que M. Naouri voulait s'accaparer. » Edouard de Lamaze ajoute que Casino doit encore 100 millions d'euros aux Baud pour les dividendes qui auraient dû leur être versés depuis 2006, et annonce qu'il va bientôt en demander le paiement.

Au-delà de la satisfaction affichée par les deux camps, un conflit sévère se poursuit au pénal. Casino a déposé un total de neuf plaintes contre la famille Baud pour diverses malversations présumées, dont trois ont été classées et six sont toujours en cours. Un procès contre les Baud pour « abus de biens sociaux » doit se tenir à Paris du 8 janvier au 3 février. Côté Baud, on annonce avoir déposé une seule plainte contre Casino, également pour « abus de biens sociaux ».

Ces dossiers judiciaires seront peut-être suivis par le prochain procureur de Paris, Philippe Courroye, dont la nomination serait prévue en janvier. Actuel procureur de Nanterre, notamment proche de Nicolas Sarkozy, Philippe Courroye a été au cœur d'une polémique au printemps dernier : *Le Canard enchaîné* révélait que le magistrat, dont l'épouse travaille pour la fondation Casino, avait organisé un déjeuner à son domicile avec le PDG du groupe, Jean-Charles Naouri, Paul Lombard, l'un de ses avocats, et Patrick Hefner, qui supervisait les enquêtes financières à la préfecture de police de Paris. L'affaire a provoqué de sérieux remous dans la magistrature, et elle a coûté son poste au responsable policier, qui a été muté...